

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 138 (2017)
Heft: 1-2

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

141^e Assemblée des délégués SAR

Samedi 18 mars 2017, Agrilogie Grange-Verney, Moudon (VD)

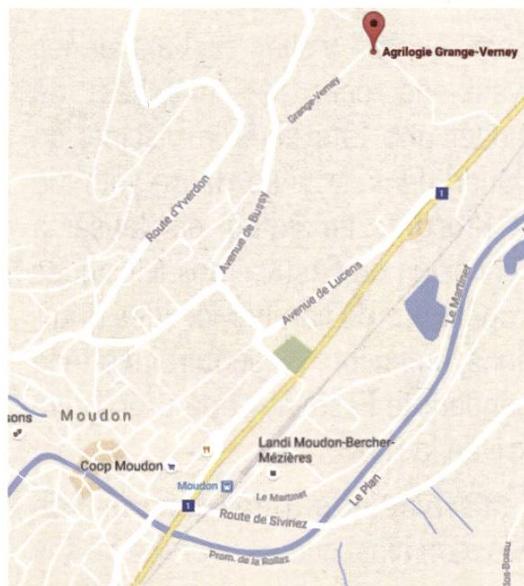
La Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture a le plaisir et l'honneur de recevoir cette année les délégués romands sur le site de Grange-Verney à Moudon.

Agrilogie Grange-Verney est un centre de formation des agriculteurs-trices, des professionnel-le-s du cheval, des gardien-ne-s des chevaux et des employé-e-s en économie familiale. C'est aussi un domaine agricole. Des stations agricoles cantonales, telles que la station de culture des champs, la station de protection des plantes, celle de zootechnie et le service de prévention des accidents se trouvent également sur le site et sont à disposition des agriculteurs pour tout conseil technique.

Le domaine Agrilogie Grange-Verney est situé sur les hauteurs de la ville de Moudon, plus précisément sur la route qui mène en direction de Bussy-sur-Moudon.

Adresse exacte:

Agrilogie Grange-Verney
Salle de gymnastique et polyvalente
Ch. de Grange-Verney 2
1510 Moudon
(coordonnées GPS : 551642, 169946)



Comment accéder à Grange-Verney:

- **Voiture:** route cantonale Lausanne-Morat, sortie Moudon nord, direction Bussy-sur-Moudon, puis Grange-Verney.
- **Transports publics:** gare CFF Moudon ou bus 62 depuis les Croisettes, Epalinges puis 20 minutes à pied (une navette peut être organisée sur inscription à l'adresse de Christine Golay, pl. du Saugey 1, 1026 Echandens, chrisgolay@hispeed.ch).

Moudon

Le bourg de Moudon se loge entre deux rivières, la Broye et la Mérine, qui rafraîchissent les falaises de molasse auxquelles s'agrippe la Ville-Haute.

L'origine de Moudon remonte à l'époque romaine où ce camp fortifié protégeait la route entre Rome et Avenches. Au Moyen





Age, les échanges commerciaux deviennent de plus en plus importants jusqu'au jour où Moudon devient le centre administratif et judiciaire où se réunissent régulièrement les Etats de Vaud.

Aujourd'hui, Moudon et la région ont d'infinies activités et manifestations à proposer à leurs hôtes, entre patrimoine culturel et historique dans un cadre de verdure. Promenades à pied ou à vélo, visites de musées et galeries, dégustations, démonstrations d'artisanats divers, swin-golf, fermes d'autruches ou traditionnelles, industries et châteaux vous attendent pour des découvertes surprenantes.

Sans oublier d'aller se balader les week-end dans les marchés, de piquer une tête dans la piscine, de flâner dans la Ville-Haute lors de la Brocante du Bourg, de danser à l'occasion du Festival des Musiques Populaires, de parader lors des Brandons, ou encore de se faire une toile pendant le Festival « Open Air/Drive in » de la Broye.

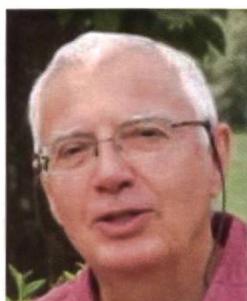
Le tissu associatif très important de Moudon ainsi que la diversité de ses commerces donnent une qualité de vie agréable : chants, théâtre, ateliers divers, cours professionnels, sports...

Cordiale bienvenue à tous à Grange-Verney, Moudon, le 18 mars prochain !



*Le comité de la Fédération Vaudoise
des sociétés d'Apiculture*

Séance de comité du 3 décembre 2016 à Yverdon



Une fois n'est pas coutume, notre présidente Sonia Burri-Schmassmann ouvre la séance à 9h15 en raison de la séance des présidents qui aura lieu l'après-midi.

Tout le comité est présent et aborde les 8 points mis à l'ordre du jour.

- Le comité approuve le PV de la séance du 6 octobre sans modification.

Parmi les points soumis durant cette réunion :

■ Site internet

Mélanie et Alain nous informent que la mise en route du site se fera vers la fin du printemps 2017, léger retard dû aux nombreux documents à traiter. Un formulaire en ligne pour des abonnements à notre revue SAR est envisagé pour les non-membres.

■ apisuisse

Groupe de travail plan d'action PPh (Plan Phytosanitaire): rapporteuse Sonia.

Pour le Plan d'action national PPh : vous trouverez un résumé en pages 15-16 de votre revue favorite.

Concept d'exploitation : séance du 10 novembre à Olten, avec la finalisation des documents. La SAR se félicite d'avoir pu constituer un groupe de travail romand avec 13 candidats, où toutes les fédérations sont représentées. La première rencontre aura lieu le 17 janvier 2017. Les documents qui sont actuellement en version allemande seront traduits en français pour le 17 janvier.

L'école apicole sera mise en place en janvier 2017, c'est une filière d'apisuisse ayant la forme juridique d'une Sàrl. La SAR a la possibilité d'être représentée à tous les échelons de cette nouvelle structure donc elle recherche des candidats ! Serge Imboden sera intégré dans cette structure.

apisuisse : redéfinition des structures, des postes, des responsabilités et établissement d'un cahier des charges.

■ apiservice : rapporteuse Mélanie

Il y a toujours le problème récurrent à faire connaître apiservice auprès des apiculteurs (-trices) et que ces derniers fassent appel à cette structure ! Une hotline est mise à disposition dans les trois langues. Marianne Tschuy reprend le poste de Benjamin Dainat appelé à d'autres fonctions.

■ Brevet fédéral : rapporteuse Sonia

Les 3 premiers jours de formation se sont déroulés du 28 au 30 octobre à l'Agrilogie Marcellin à Morges, organisé de main de maître par Marianne Tschuy. D'autre part les membres de l'organisation se sont retrouvés le dimanche après-midi, pour un débriefing.

Cette première session a été couronnée de succès avec 24 participants, qui ont tous apprécié la qualité des cours dispensés ainsi que l'organisation.

Une seconde classe débutera sa formation le 24 mars 2017.

La troisième classe, qui est déjà pleine, devrait commencer le 16 juin 2017.

Quant à la quatrième classe, il y a à ce jour une dizaine d'inscriptions !

■ Poste d'assistante administrative : rapporteurs Sonia et Max

Rencontre avec M^{me} Aude Steiner le 21 novembre à Neuchâtel.

Personne agréable, franche, avec de très bonnes connaissances de l'allemand et des outils informatiques. Voir l'article en page 15 !

■ Dicastères : rapports des différents responsables

Tour de table pour les rapports des responsables en y incluant les objectifs et les différents travaux à réaliser avant notre prochaine séance du 2 février 2017.

■ Divers

Il est à noter que notre revue bat un record : 480 pages pour les 10 numéros.

Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à ce succès.

La présidente lève la séance à 12 h 47.

Reprise de la séance avec les présidents de fédérations, notre présidente Sonia Burri-Schmassmann rouvre la séance à 14h.

Etaient présents :

Jean-Marie Gachet de la fédération fribourgeoise, Pascal Crétard de la section genevoise, Isabelle Chappatte-Queloz de la fédération jurassienne, Patrick Zenger de la fédération du Jura bernois, Philippe Roth de la fédération neuchâteloise, Alain Broccard de la fédération valaisanne, Christine Golay et Quentin Voelliger en remplacement d'André Pasche, pour la fédération vaudoise. Ainsi que Pierre-Alain Kurth, collaborateur d'apiservice pour la suisse romande.

Points à l'ordre du jour :

1. Présentation des différents membres présents
2. PV de la séance du 21 novembre 2015
3. Agenda apicole : infos générales
4. apisuisse : brevet fédéral d'apiculteur et création d'une école apicole
5. Cours pour débutants : classeur didactique commun
6. Concept d'exploitation : informations générales
7. Site internet commun avec les autres institutions et organisations apicoles suisses et du Liechtenstein : infos générales
8. Prix Bertrand
9. Demandes de la fédération vaudoise
10. Paroles aux invités

La présidente lève la séance à 17 h 10.

Le secrétaire : Max Huber

Engagement d'une secrétaire à 30 %

Le comité a le plaisir de vous informer de l'engagement de Madame Aude Steiner au poste de secrétaire administrative à 30 % dès le 1^{er} janvier 2017, conformément à ce qui avait été annoncé lors de notre dernière AD et répondant à notre recherche parue récemment dans notre revue concernant un poste d'assistante administrative.

Madame Steiner satisfait à tous les critères d'embauche que nous avions définis en comité: expérience de plusieurs années dans le domaine du secrétariat, parfaite maîtrise de l'allemand, capacité de travailler d'une manière autonome (télétravail) et de bonnes connaissances en informatique. De plus, Madame Steiner est titulaire d'un doctorat en biologie marine de l'Université de Neuchâtel et est collaboratrice scientifique au Marine Environment Institute (Adélaïde, Australie méridionale).



Suisse, mariée et mère de deux enfants, elle désire s'investir dans l'environnement de son pays, et notamment en suivant l'année prochaine les cours de base d'apiculture.

Au vu de ses compétences, c'est une grande chance pour nous de l'avoir engagée et nous sommes certains qu'elle s'acquittera avec brio des tâches qui lui seront confiées.

Tout le comité lui souhaite la bienvenue à ce poste.

Le secrétaire : Max Huber

Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action national pour la santé des abeilles

En décembre 2016, le Conseil fédéral a présenté son rapport sur la mise en œuvre du plan d'action national pour la santé des abeilles. Les pertes hivernales élevées sont les éléments déclencheurs à l'origine de la décision du Conseil fédéral du 21 mai 2014.

Le présent rapport présente l'état actuel des connaissances dans les domaines suivants :

- Données de monitoring actuelles
- Mise en œuvre des mesures immédiates
- Démarches en cours pour d'autres mesures possibles
- Pertes hivernales des abeilles mellifères
- Effectif des abeilles mellifères
- Abeilles sauvages et habitat naturel
- Cas aigus d'intoxication d'abeilles
- Bandes fleuries
- Produits phytosanitaires
- Prévention et lutte contre les épizooties et le varroa

Le rapport est composé de 4 chapitres:

- Situation actuelle
- Evaluation des mesures immédiates
- Résultats des clarifications pour de nouvelles mesures
- Conclusions et perspectives

Le document complet peut être téléchargé sur le site de la SAR (abeilles.ch), rubrique « nouvelles récentes ».

Sonia Burri-Schmassmann

Invitation aux vétérans SAR



Vous qui êtes entrés dans la grande famille SAR en **1957** ou avant, venez et vivez avec nous l'assemblée générale du samedi 18 mars 2017, à 9 heures, à Agrilogie, Grange-Verney, à Moudon, dans le canton de Vaud.

Les présidents des sections sont priés de faire le nécessaire pour que ces fidèles membres (60 ans et plus) puissent assister à nos délibérations.

Il est donc impératif de les annoncer auprès du caissier, M. Monney, jusqu'au 15 février 2017, en fournissant les noms des bénéficiaires avec le numéro de matricule et l'année d'entrée SAR.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

Le préposé aux vétérans SAR: Rémy Meier

Vente de reines

Le comité SAR a décidé de publier chaque année dans la revue d'avril, la liste des apiculteurs-trices et celle des moniteurs qui proposent de vendre des reines. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs coordonnées à la rédaction d'ici le 23 février, dernier délai.

Ils voudront bien indiquer: nom, prénom, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone, race, fécondée à la station XXXX, ou « au rucher » et prix demandé.

Votre butineuse